



Université
de Lille



Démobiliser les quartiers populaires

Répression, disqualification et cooptation comme stratégies de gouvernement

Journée d'étude

Lille, 17 janvier 2019

Organisée par le projet ANR EODIPAR

CERAPS/Université de Lille

Calendrier

- Date limite d'envoi des propositions : 6 juillet 2018
- Réponse : 20 juillet 2018
- Envoi des papiers : 30 novembre 2018
- Journée d'étude : 17 janvier 2019

Comité scientifique

Marion Carrel (Université de Lille), Anne Clerval (Université Paris Est), Vanessa Codaccioni (Université Paris 8), Jean-Gabriel Contamin (Université de Lille), Antonio Delfini (Université de Lille), Abdellali Hajjat (Université Paris Nanterre), Fabien Jobard (Centre Marc Bloch), Sumbul Kaya (Université d'Istanbul), Michel Kokoreff (Université Paris 8), Olivier Masclet (Université Paris 3), Julien O'Miel (Université de Lille), Guillaume Roux (Université de Grenoble), Julie Sedel (Université de Strasbourg), Julien Talpin (Université de Lille), Sylvie Tissot (Université Paris 8), Karel Yon (Université de Lille).

Appel à communications

Les quartiers populaires sont marqués par des périodes de mobilisation intenses, une dynamique associative et des formes d'auto-organisation réelles. S'ils ne peuvent être perçus comme des déserts politiques, force est de constater que l'action collective y demeure faible, fragmentée, contrainte (Hajjat, 2008). Différents facteurs peuvent expliquer ce constat, telles les ressources limitées des acteurs, les divisions touchant les groupes mobilisés ou des répertoires d'action parfois désajustés. Les stratégies de répression, de disqualification et de cooptation mises en œuvre par les pouvoirs publics jouent également un rôle décisif. C'est du moins l'hypothèse que voudrait mettre en discussion cette journée d'étude, par la mise en perspective de recherches portant sur le rôle des acteurs publics, des institutions et tout particulièrement de l'Etat, dans la domestication des mobilisations issues des quartiers populaires, en France comme ailleurs dans le monde.

Le sociologue Erik Olin Wright (2017 [2010]) distingue deux formes de répression de l'action collective, qu'il qualifie de « répression despotique et hégémonique ». La seconde a trait à la fabrique du consentement, le façonnement des intérêts, des idées et des aspirations des gouvernés par les médias et les productions culturelles dominantes, quand la première s'appuie plus directement sur l'usage de la violence par les forces de l'ordre ou des stratégies juridiques. Ces stratégies se manifestent également de façon plus discrète par des formes de « répression à bas bruit », où les gouvernants tentent de contraindre les mobilisations en disqualifiant les acteurs, en les empêchant d'accumuler des ressources matérielles (locaux, subventions, etc.) (Talpin, 2016a), ou en les cooptant via des stratégies clientélistes (Masclat, 2003; Marwell, 2007; Mattina, 2017; Hadj Belgacem, 2016). Se dégage ainsi une sorte infra-politique des dominants (Scott, 2008 [1990])¹, un ensemble de tactiques et de stratégies, souvent cachées ou discrètes, qui visent à contraindre la contestation et les velléités d'action collective. A ce titre, l'observation de ces pratiques de gouvernement demeure un gageur pour les sciences sociales. Un des enjeux de cette journée d'étude est dès lors d'interroger les conditions d'accès – notamment méthodologiques – au texte caché des gouvernants. Si l'observation participante apparaît comme un idéal de ce point de vue, les difficultés d'accès au terrain peuvent requérir d'opter par des voies méthodologiques détournées, via des entretiens, des archives, etc.

Cette journée d'étude portera également son attention sur le rôle des « alliés de l'intérieur », fonctionnaires, membres de l'appareil d'Etat ou des collectivités locales, salarié.e.s de fondations, qui peuvent incarner des relais et des soutiens pour les mouvements sociaux comme pour les chercheurs. Alors que des travaux ont souligné le rôle de ces acteurs dans le devenir des luttes urbaines (Amiot, 1986; Cossart, Talpin, 2015), et se sont plus largement intéressés aux formes de « militantisme institutionnel » (*Politix*, 2005), une sociologie de l'action publique dissidente reste à faire, tout particulièrement celle qui a trait à l'encadrement et la prise en charge des acteurs faibles et des catégories populaires (services de la politique de la ville, administrations de lutte contre les discriminations, etc.). A rebours d'une

¹ Pour reprendre le cadre conceptuel élaboré par Scott (2008).

perspective homogénéisante qui verrait l'Etat comme un bloc monolithique, il s'agira ici d'étudier les brèches, divisions et contradictions internes qui peuvent constituer des opportunités pour les acteurs contestataires, ainsi que l'ont souligné les approches en terme de « structure des opportunités politiques » (Tarrow, 1994). Plus largement cette journée d'étude visera à interroger le rapport des élu.e.s, des fonctionnaires et des agents de l'Etat à la contestation, à la critique et éventuellement au contre-pouvoir. Quel rapport des élites politiques à la démocratie ces stratégies de gouvernement dessinent-elles ? Dans quelle mesure s'inscrivent-elles dans les formes contemporaines de gouvernementalité (Gourgues, Rui, Topçu, 2013) ?

Un des enjeux de cette journée d'étude est, enfin, d'interroger une éventuelle spécificité du traitement public de l'action collective issue des quartiers populaire. Les tactiques mobilisées par l'Etat et les collectivités locales pour domestiquer ces mobilisations sont-elles spécifiques au regard de ce qu'on peut observer sur d'autres terrains ? Dans quelle mesure la sur-représentation des populations racisé.e.s. et descendant de l'immigration post-coloniale façonne-t-elle les stratégies étatiques ? Alors que des travaux socio-historiques ont souligné les continuités entre les pratiques administratives coloniales et post-coloniales (Blanchard, Bancel, Lemaire, 2005; De Barros, 2005; Laurens, 2009; Blanchard 2011), peut-on également repérer de telles continuités dans la gestion et la répression des mobilisations issues de populations descendant de l'immigration post-coloniale ? Dans quelle mesure l'histoire sociale, urbaine ou politique influence-t-elle ces stratégies de gouvernement, et permet d'expliquer des différences à niveau national ou infranational ? A ce titre, une attention particulière sera apportée aux formes de disqualification des mobilisations des minorités ethnoraciales, afin d'interroger les catégories utilisées dans ce cas.

Si l'étude des dynamiques de contestation suppose une approche relationnelle, nous privilégierons ici les communications centrées sur le rôle et les pratiques des acteurs publics dans la démobilisation des quartiers populaires. Cela tient également à certaines considérations pratiques, cette journée d'étude s'inscrivant dans une manifestation scientifique plus large où d'autres temps seront spécifiquement consacrés à l'analyse des dynamiques de mobilisation issues des quartiers populaires.

Six axes de réflexion sont envisagés :

1. Police, justice et prison dans la répression des mobilisations issues des quartiers populaires

La police et la justice sont aux premières loges des pratiques de répression de l'action collective (Della Porta, Fillieule, 2006; Combes, Fillieule, 2011; Moreau de Bellaing, 2012). Au-delà des formes de répression violente des mobilisations, peut-on observer des pratiques spécifiques en direction des militant.e.s des quartiers populaires ? Mis à part la domestication des révoltes urbaines – dont 2005 constitue le cas paradigmatique en France – des formes plus

routinières de répression sont-elles observables (Collectif Angles morts, 2011) ? Quel rôle jouent les procès – et en règle générale les relax – à l’encontre des policiers jugés pour violence ou homicide, dans la démobilisation des quartiers populaires ? Les arrestations pour « outrage et rébellion » peuvent-elles être perçues comme des moyens politiques pour domestiquer les militant.e.s (Jobard, Nevanen, 2007)² ? S’il touche également certains militant.e.s écologistes et autonomes, le fichage S est-il tout particulièrement appliqué aux militant.e.s racisé.e.s des quartiers populaires (Codaccioni, 2015) ? Plus largement, à quel point ces stratégies juridiques de l’Etat contribuent-elles à accroître le coût (symbolique et matériel) de la mobilisation pour les acteurs ? Dans quelle mesure enfin, l’incarcération – qui touche tout particulièrement les minorités ethno-raciales – contribue à la démobilisation politique des groupes minorisés, comme cela a pu être montré pour les Etats-Unis (Diamond, 2013) ?

2. Catégorisations et disqualifications

Les mobilisations sont aussi des mobilisations de papier, des luttes pour le sens et la qualification des enjeux de la cause. A ce titre, les mobilisations issues des quartiers populaires semblent s’inscrire dans la droite ligne de la stigmatisation dont sont l’objet ces territoires et leurs habitants. Il s’agira ici à la fois d’étudier les registres discursifs à l’œuvre – « communautarisme », « revendications identitaires », « antisémitisme », « mobilisations victimaires » « radicalisation » - et leurs conditions de production et d’énonciation (Fassin, 2006). Ces catégories sont-elles produites par les acteurs de terrain ou issues de travaux (semi) savants qui servent à les légitimer ? Comment circulent-elles d’un espace social à l’autre ? Quel est le rôle de ce point de vue des médias locaux et de la presse quotidienne régionale (Sedel, 2009; Berthaut 2013) ? Peut-on repérer des formes de coalitions informelles entre l’élite (politique, économique, médiatique) au pouvoir ? Comment ces (dis)qualifications sont-elles reçues, appropriées et utilisées par les habitants des quartiers populaires ? Dans quelle mesure servent-elles à fragmenter et diviser les habitants de ces territoires ? Quels sont les effets de ces stratégies discursives et symboliques sur les acteurs ciblés ? Les coûts personnels de l’engagement étant très forts – et ce d’autant plus dans un contexte marqué par la précarité économique et sociale – peut-on observer des formes d’usure, de fatigue voire de dépression chez les leaders les plus investis ? Quelles sont les conséquences de ces formes de disqualification sur la trajectoire professionnelle et personnelle des acteurs mobilisés ? Enfin, dans quelle mesure les médias alternatifs – radios, réseaux sociaux, journaux de quartiers – peuvent-ils constituer des contre-espaces publics subalternes permettant de répondre à ces attaques symboliques (Fraser, 2005; Fassin, 2018) ?

² On pense par exemple ici, pour prendre un exemple récent, aux frères d’Adama et Assa Traoré. Cf. A. Traoré, E. Vigoureux, *Lettre à Adama*, Paris, Seuil, 2016.

3. Contraindre les conditions matérielles de mobilisation

La sociologie de l'action collective a souligné de longue date combien la mobilisation des ressources était une condition essentielle au devenir des luttes (McCarthy, Zald, 1977). Un des effets des stratégies de répression à bas bruit est précisément d'augmenter le coût symbolique et matériel des mobilisations. Quelles formes prennent ces contraintes matérielles dans les quartiers populaires aujourd'hui ? Une attention particulière sera apportée aux choix et stratégies de financement et d'allocation de subventions de la part des collectivités locales et de l'Etat. Quels critères guident ces choix ? Dans quelle mesure les catégories évoquées précédemment (« communautarisme », « prosélytisme », « intégrisme ») informent-elles ces décisions publiques ? De quels outils méthodologiques dispose-t-on pour étudier ces décisions ? Alors que des réflexions ont été conduites récemment autour de la coordination "Pas sans nous" sur les conditions d'autonomie financière des mobilisations issues des quartiers populaires (Bacqué, Mehmache, 2013), il nous semble que les sciences sociales peuvent contribuer à interroger les effets des modèles économiques associatifs (et les contraintes qui les entourent) sur les dynamiques d'action collective. Un autre enjeu est celui des conditions spatiales de la mobilisation (Hmed, 2008; Combes, Garibay, Goirand, 2015). Comment s'opère l'attribution (ou le refus) de locaux dans les quartiers populaires aujourd'hui et comment cela façonne-t-il les dynamiques de mobilisation ?

4. Clientélisme et cooptation des militant.e.s de quartiers populaires

Dans la lignée des questionnements précédents, une stratégie fréquemment utilisée consiste à chercher à coopter les acteurs contestataires ou à contraindre leurs conditions d'expression via l'octroi de faveurs, de services ou d'avantages personnels. Si la catégorie de « clientélisme » a fait l'objet de nombreux débats en sciences sociales (Briquet, Sawicki, 1998; Combes, Vommaro, 2016), peu de travaux ont spécifiquement porté sur ses modalités de déploiement dans les quartiers populaires (Masclat 2003; Hadj Belgacem, 2016). Quelles sont les conséquences de ces stratégies de gouvernement sur les dynamiques de mobilisation ? Peut-on, à l'instar de ce qui a été observé à Marseille, repérer des « communautés gagnantes » et des « communautés perdantes » (Mattina, 2017) ? A ce titre, comment les pratiques clientélares contribuent-elles à diviser les habitants des quartiers populaires, entre « les vendus » et les « intègres » ou « vrais militants », pour reprendre les catégories indigènes ? Comment l'histoire des territoires et des gouvernements locaux façonne de ce point de vue l'autonomie de la société civile ?

5. Alliés de l'intérieur et brèches dans l'appareil d'Etat

L'Etat n'est pas un bloc homogène, il est traversé par des contradictions et des mobilisations institutionnelles proprement politiques. A ce titre, à côté des stratégies de domestication et de répression, des formes de soutien, souvent discrètes, peuvent être observées. Quels acteurs sont perçus comme des « alliés de l'intérieur » par les militant.e.s des quartiers populaires ?

Quels rapports au politique et à leur métier et quelles formes de socialisation politique et professionnelle peuvent expliquer ces pratiques de résistance interne ? Quels sont les coûts pour ces acteurs de ce type de pratiques ? Comment opèrent concrètement ces alliances et ces soutiens ? Via des choix financiers et de subvention ? Des luttes pour la qualification légitime des acteurs ? Par la mise en réseau ? Via une offre de formation et de qualification des acteurs engagés ? Nous nous intéresseront ici tant aux acteurs de l'Etat central que des administrations déconcentrées et des collectivités locales. A ce titre, la proximité avec le terrain, le contact direct avec les militant.e.s de certains de ces fonctionnaires facilite-t-il ces alliances ou ces soutiens ? Nous nous intéresserons tout particulièrement aux secteurs d'action publique qui visent les quartiers populaires : politique de la ville, lutte contre les discriminations, démocratie participative, politiques d'intégration, politiques de sécurité et de prévention de la délinquance.

6. Répondre à la répression

Les militant.e.s et les collectifs mobilisés ne sont évidemment pas passifs face à ces stratégies de gouvernement. Nous intéresseront ici aux formes de résistance qui se déploient dans les quartiers populaires pour répondre à la répression, la disqualification et la cooptation. Des formes d'auto-défense sont-elles en train de voir le jour, à l'image de ce qu'avaient par exemple mis en œuvre le mouvement du Black Power aux Etats-Unis ou certains courants féministes, afin de répondre à la défiance croissante à l'égard des forces de l'ordre et de la justice (*Mouvements*, 2017; Dorlin, 2017) ? Comment les militant.e.s répondent-ils/elles à la disqualification ? Cela passe-t-il par des formes d'invisibilisation des mobilisations – pour esquiver la domestication – ou à l'inverse par des pratiques d'affirmation identitaire, du type « black is beautiful » ou « gay pride », qui ont particulièrement marqué les mouvements des groupes minorisés ? Quelles pratiques de financement alternatives sont mis en place afin d'éviter la cooptation, le clientélisme et le contrôle des mobilisations des quartiers populaires ? Quelles sont à cet égard les conditions d'autonomie – politique et financière – de ces mobilisations ? Quel est l'état des réflexions militantes sur la question de la professionnalisation de la vie associative et des mouvements sociaux, et comment se situent-ils face à l'affirmation « the revolution will not be funded » (Incite, 2007; Talpin, 2016b) ?

*

Cette journée d'étude accueillera des travaux sociologiques ancrés empiriquement, relatifs à différentes situations historiques, contextes nationaux ou locaux, et conjonctures routinières ou critiques. Les propositions de communication pourront traiter un ou plusieurs des axes de réflexion listés ci-dessus. Toutes les approches méthodologiques et théoriques sont les bienvenues, et les échanges permettront d'éprouver relationnellement les techniques d'enquête sur ces questions.

Les propositions de 500 mots maximums sont à déposer sur le site suivant (qui suppose une inscription) : <https://demobiliser.sciencesconf.org/> - sur la rubrique « dépôts » - « déposer un résumé », avant le 6 juillet 2018

Contacts : <https://demobiliser.sciencesconf.org/> ; julien.talpin@univ-lille2.fr

Calendrier

- Date limite d'envoi des propositions : 6 juillet 2018
- Réponse : 20 juillet 2018
- Envoi des papiers : 30 novembre 2018
- Journée d'étude : 17 janvier 2019

Organisation

Equipe du projet ANR EODIPAR (Expériences des discriminations, participation et représentation)

Julien Talpin

Comité scientifique

Marion Carrel (Université de Lille), Anne Clerval (Université Paris Est), Vanessa Codaccioni (Université Paris 8), Jean-Gabriel Contamin (Université de Lille), Antonio Delfini (Université de Lille), Abdellali Hajjat (Université Paris Nanterre), Fabien Jobard (Centre Marc Bloch), Sumbul Kaya (Université d'Istanbul), Michel Kokoreff (Université Paris 8), Olivier Masclet (Université Paris 3), Julien O'Miel (Université de Lille), Guillaume Roux (Université de Grenoble), Julie Sedel (Université de Strasbourg), Julien Talpin (Université de Lille), Sylvie Tissot (Université Paris 8), Karel Yon (Université de Lille).

Bibliographie

Amiot, M. (1986), *Contre l'Etat, les sociologues: éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France, 1900-1980*, Paris, Editions de l'EHESS.

Bacqué, M.-H., Mechmache, M., (2013), « Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera plus sans nous. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires », Rapport au ministre délégué chargé de la ville, juillet 2013.

Berthaut, J. (2013), *La banlieue du « 20 heures ». Ethnographie d'un lieu commun journalistique*, Marseille, Agone, 2013.

- Blanchard, E. (2011) *La police parisienne et les Algériens (1944-1962)*, Paris, Nouveau monde éditions, 2011.
- Blanchard, P., Bancel N., Lemaire S. (dir.), *La Fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, 2005.
- Briquet J.-L., F. Sawicki (dir.) (1998), *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, Paris, PUF.
- Codaccioni, V. (2015) *Justice d'exception. L'État face aux crimes politiques et terroristes*, CNRS éditions.
- Collectif angles morts (2011), *Vengeance d'Etat. Villiers-le-bel, des révoltes aux procès*, Paris, Syllepse.
- Combes, H., Fillieule, O. (2011), « De la répression considérée dans ses rapports à l'activité protestataire », *Revue française de science politique*, vol. 61, n° 6, p. 1047-1072.
- Combes, H., Garibay, D., Goirand C., (dir.), *Les lieux de la colère. Occuper pour contester de Madrid à Sanaa*, Paris, Karthala, 2015.
- Combes, H., Vommaro, G. (2016), *Sociologie du clientélisme*, Paris, La Découverte.
- Cossart, P., Talpin, J. (2015), *Lutte urbaine. Participation et démocratie d'interpellation à l'Alma-Gare*, Le Croquant, 2015.
- De Barros, F. (2005) « Des « Français musulmans d'Algérie » aux « immigrés ». L'importation de classifications coloniales dans les politiques du logement en France (1950 – 1970) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2005/4 (n° 159), p. 26-53
- Della Porta, D., Fillieule, O. (2006), *Police et manifestants. Maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Diamond, A. (2013) « Incarcération de masse et démobilisation politique chez les Afro-Américains », *Informations sociales*, 177 (3), p. 86-94.
- Dorlin, E. (2017) *Se défendre. Une philosophie de la violence*. Paris, La Découverte.
- Fassin, D. (2006), "Du déni à la dénégation. Psychologie politique de la représentation des discriminations", in Fassin, D., Fassin, E. (eds.) (2006) *De la question sociale à la question raciale*, Paris, La Découverte.
- Fassin, E. (2018) "L'irruption des contre-publics", AOC, 14 février 2018.
- Fraser, N., (2005), « Repenser l'espace public : une contribution à la critique de la démocratie réellement existante », in *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, Paris, La Découverte.
- Guillaume, G. Rui, S., Topçu, S. (2013) « Gouvernamentalité et participation », *Participations*, 2013/2 (N° 6), p. 5-33.

- Hadj Belgacem, S. (2016) « Reconquérir la jeunesse des cités ? Enjeux et contradictions d'un Conseil Local des Jeunes dans une municipalité communiste », *Mouvements*, 2016/1 (n° 85), p. 95-103.
- Hajjat, A. (2008), « Révolte des quartiers populaires, crise du militantisme et postcolonialisme », in Boubeker, A. et Hajjat, A. (dir.), *Histoire politique des immigrations (post)coloniales. France, 1920-2008*, Paris : Éditions Amsterdam, p. 249-264.
- Hmed, C. (2008) « Des mouvements sociaux 'sur une tête d'épingle'? Le rôle de l'espace physique dans le processus contestataire à partir de l'exemple des mobilisations dans les foyers de travailleurs migrants », *Politix*, 2008/4 (n° 84), p. 145-165.
- INCITE (dir.) (2007), *The Revolution Will Not be Funded. Beyond the Non-profit Industrial Complex*, Cambridge, South End Press.
- Jobard, J., S. Névanen (2007), « La couleur du jugement. Discriminations dans les décisions judiciaires en matière d'infractions à agents de la force publique (1965-2005) », *Revue française de sociologie*, 2007/2 (Vol. 48), p. 243-272.
- Laurens, S. (2009), *Une politisation feutrée. Les hauts fonctionnaires et l'immigration en France*, Paris, Belin.
- McCarthy, J., Zald, M. (1977), "Resource mobilization and Social Movements. A partial theory", *American Journal of Sociology*, 82, p. 1212-1241.
- Marwell, N. (2007), *Bargaining for Brooklyn: Community Organizations in the Entrepreneurial City*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Masclet, O. (2003), *La Gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*, Paris, La Dispute.
- Mattina, C. (2017), *Clientélisme urbain*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2017.
- Moreau de Bellaing, C. (2012), « L'État, une affaire de police ? Ce que le travail des dispositifs policiers de discipline interne nous apprend de l'État », *Quaderni*, 2012/2 (n° 78), p. 85-104.
- Mouvements* (2017) "Se protéger de la police, se protéger sans la police", 92/4.
- Politix* (2005) « Militantismes institutionnels », *Politix*, vol. 70, no. 2, 2005.
- Sedel, J. (2009) *Les médias et la banlieue*, Bordeaux, INA /Bord de l'eau.
- Scott, J. (2008) [1990]. *La Domination et les arts de la résistance : fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam.
- Talpin, J. (2016a) "Une répression à bas-bruit. Comment les élus étouffent les mobilisations dans les quartiers populaires, *Métropolitiques*. <http://www.metropolitiques.eu/Une-repression-a-bas-bruit-Comment.html>

Talpin, J. (2016b) *Community organizing. De l'émeute à l'alliance des classes populaires aux États-Unis*, Paris, Raisons d'agir. , 2016.

Tarrow, S. (1994) *Power in Movement. Social Movements and Contentious Politics*, Cambridge, Cambridge University Press.

Wright, E. O. (2017 [2010]), *Utopies Réelles*, Paris, La Découverte.

